

Règlement du SEMI-EDEN de L'ASPTT GRAND PERIGUEUX Athlétisme le 01 avril 2018

Cette manifestation est inscrite au calendrier des Courses Hors Stade de la Dordogne.

Elle est donc soumise au règlement de la Commission Nationale des Courses Hors Stade.

Course à pied par équipe de 3 ou 2 coureurs le SEMI-EDEN (relais)

Ou en individuel sur la distance du semi-marathon 21.1 km ou 7 km.

Pour la course par équipe la distance de 21 km est divisée en trois relais de 7 km, les 3 partenaires se passent le relais sur la ligne de départ à l'arrivée du relayeur précédent.

Possibilité de participer en équipe de 2 coureurs : les concurrents se répartissent les relais à leur guise mais ils passent dans la zone de relais à chaque tour et portent le dossard correspondant au relais effectué.

(Il y aura un seul classement par équipe de 2 ou 3 coureurs, et 3 catégories F.M.H.)

Les participants du semi-marathon individuel enchainent les trois tours de circuit et seront dirigés à la fin de leur troisième tour vers la ligne d'arrivée, les concurrents du 7 km effectuent un tour de circuit.

Le départ commun aux trois courses est fixé à 9h30 sur la piste du stade municipal, le passage des relais se fera sur la même ligne ainsi que l'arrivée finale.

Cette épreuve est ouverte à tous des catégories cadettes à vétérans pour l'épreuve en équipe et des catégories juniors à vétérans pour le semi individuel selon la réglementation FFA des courses hors stade sur présentation d'une licence reconnue par celle-ci.

Enfin attention : Pour pouvoir s'inscrire, vous devez obligatoirement présenter avec votre bulletin d'inscription

- Soit une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an,
- Soit une licence Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise, Pass-Running délivrée par la FFA, ou délivrée par la FFTri, la FFCO, la FFPM et la FSASPTT.
- Soit une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP avec mention de la non contre-indication à la pratique de la course à pied apparaissant de façon précise sur la licence.
- Toute personne qui s'inscrit à une épreuve, assure d'être suffisamment entraînée.
- L'inscription à cette manifestation implique l'acceptation du règlement sans restriction.

Inscriptions : (limitées à 100 équipes et 200 individuels)

Inscription conseillée sur le site : www.chronom.org jusqu'au 30 mars 2018

Le tarif est fixé à 20 € par équipe pour le Relais, 15 € pour le Semi individuel et 7 € pour le 7km.

Retrait des dossards et inscriptions possibles au stade municipal le samedi 31 mars de 15h à 18h.

Retrait des dossards et inscriptions également le dimanche 1^{er} avril au stade de 7h45 à 9h. Une majoration de 2 Euros sera appliquée pour inscription tardive le dimanche matin.

Assurance :

L'organisation est couverte par un contrat souscrit auprès de la GMF N° : **S019128.021C**

Les concurrents licenciés sont couverts par leur licence, il convient aux non licenciés de s'assurer personnellement.

Droit à l'image :

Les participants accordent à l'organisateur la possibilité d'utiliser photos et films de la course à des fins promotionnels sans contrepartie et sans limite de durée.

Obligations liées à la loi Informatique et Libertés :

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite

« Informatique et libertés », chaque organisateur de courses Hors Stade s'engage à informer les participants à leur compétition que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme.

Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : cil@athle.fr

Classement & Catégories:

- 1 classement catégoriel sur le semi individuel. - 1 classement catégoriel sur le 7 km
- 3 catégories seront classées: Femmes, Mixtes et Hommes pour les épreuves en équipe.

- Récompenses: à 12h au stade municipal.

Course en équipes : récompenses aux 3 premières équipes de chaque catégorie (Femmes, Mixtes et Hommes).

Semi individuel et 7 km individuel : récompenses aux 3 premiers scratch (H&F) et au premier J.E.S.V1.V2.V3.V4

Lot souvenir à tous les participants.

Le relais magique :

Chaque équipe devra se munir d'un témoin de son choix (stylo; pince à linge ; fer à repasser ; chouchou.....) que les équipiers se transmettront lors du passage de relais, un jury récompensera les 3 équipes au témoin le plus original.

Renseignements :

Site : perigueux-athletisme.asptt.com Tel: 05 53 03 50 60 - 06 70 24 07 72 - 06 44 08 86 56